

La flexibilité du temps de travail doit être limitée par la loi



«Produire plus vite au moindre coût». L'exigence est soulignée par le présentateur de Temps présent, le 25 avril 2019. Il annonçait ainsi un reportage sur l'évolution du monde du travail en un demi-siècle. Mais une telle pression ne s'exerce pas sans casse sur la santé physique et psychique des employés. Comme aumônier du monde du travail nous en sommes témoins: personnel soignant épuisé, paysan piégé par les exigences contradictoires entre finance et environnement, cadre

jonglant entre respect des délais et budgets très serrés.

Les Chambres fédérales examinent actuellement deux initiatives parlementaires demandant une «flexibilisation partielle» et une libéralisation de la saisie du temps de travail. Actuellement la loi sur le travail permet déjà de travailler jusqu'à 66 heures par semaine si on cumule toutes les possibilités de flexibilisation prévues. Or, les propositions en discussion autoriseraient les employeurs à faire

travailler de nuit et le week-end tous les «travailleurs exerçant une fonction dirigeante et les spécialistes disposant d'une autonomie comparable». Elles permettraient de renoncer au décompte de temps pour ces mêmes catégories de travailleurs.

Poser des limites et décompter le temps de travail effectif sont des règles nécessaires pour protéger les travailleurs et travailleuses. La flexibilité se justifie pour faire face à la fluctuation des quantités de travail, mais jusqu'à un certain point. Les aumôniers tiennent à ce que la loi permette aux employés, y compris celles et ceux qui assument de grandes responsabilités, de préserver leur vie privée et leur santé. Qu'on le veuille ou non, les salariés dépendent de leur salaire pour vivre. Cette dépendance fragilise leurs possibilités de négocier les conditions de travail. C'est pourquoi la loi doit les soutenir.

✳ *Jean-Claude Huot*

Changement à la présidence du Conseil



Ada Marra a présidé le Conseil de la pastorale œcuménique dans le monde du travail de 2015 à 2019. Elle remet le flambeau à Jean-Benoît Charrin.

Elle a, entre autres, négocié l'intégration de l'aumônerie du monde agricole au sein de la pastorale du monde du travail. Un grand merci à elle pour son engagement efficace et compétent.



Jean-Benoît Charrin a fait des études de théologie à Fribourg et Oxford, ainsi qu'un master de droit à l'université d'Essex dans le domaine des droits humains.

Entrepreneur social, il a co-fondé plusieurs ONG et entreprises actives dans la gestion de l'eau et du développement durable. Il est membre du COMET depuis 2015. Il est marié et a deux enfants.

Il nous explique ici ses motivations.

«Entrepreneur et théologien, je me suis toujours posé la question de la place des valeurs chrétiennes et plus particulièrement de la spiritualité dans le monde du travail. J'ai vécu de nombreux dilemmes, en particulier dans la gestion des ressources humaines. Je pense que la souffrance existe à tous les niveaux – y compris au sein des directions. Notre pastorale doit apprendre à y répondre. Mais le réel enjeu réside aussi dans la place à donner à la spiritualité dans le quotidien du travail pour faire avancer la transition écologique et plus globalement la durabilité. C'est là une condition du succès de la transition à laquelle les nouvelles générations aspirent.»

Défis de la numérisation dans l'économie

L'intelligence artificielle remplacera à terme toutes les actions qui se font rapidement, qui ne demandent pas ou peu de réflexion. L'humain restera indispensable pour toute activité nécessitant une réflexion de fond. (Ch. Zufferey, directeur PRESV, symposium de la prévoyance, 16 juin 2019)

Même s'il est raisonnable de penser que les millions d'emplois détruits par la numérisation de l'économie seront remplacés par d'autres activités encore à définir cela implique la nécessité vitale d'une formation permanente. Et des personnes vont rester sur le bord du chemin de cette quatrième révolution industrielle. Tout le monde ne dispose pas nécessairement de l'agilité intellectuelle et procédurale pour suivre le mouvement.

Le Forum romand du Monde du travail a abordé la question en novembre 2018. Certes, la quatrième

révolution industrielle est en marche alors que la troisième révolution n'est pas encore achevée. Elle fait dès lors l'effet d'un tsunami qui bouscule les sociétés qui n'ont pas le temps de digérer la vague précédente.

Par ailleurs, les moyens de communication à distance (tablettes, téléphones intelligents, etc.) déconstruisent les processus du dialogue et induisent des charges mentales importantes (sentiment de devoir toujours être disponible, sans pouvoir souffler, etc.) difficiles à gérer au quotidien.

Dans un monde toujours plus concurrentiel, les entreprises doivent améliorer leur efficacité pour survivre. Mais elles ne peuvent le faire que si les personnes engagées trouvent un sens propre à leur activité, qui ne peut être imposé mais seulement stimulé ou encouragé. Un des défis des entreprises du futur: passer de l'efficacité à l'«effi-sens».


Un atelier réunissant les membres du groupe de travail et quelques responsables d'entreprise s'est déroulé en mai dernier. Il a été relevé que la contraction temps-argent est une grosse contrainte. Les risques principaux apparaissent dans la déshumanisation par l'absence de contacts humains. La numérisation révèle potentiellement un pouvoir caché de la part des concepteurs et des experts qui mettent les outils à disposition.

Ainsi, le libre arbitre est mis à mal au même titre que la dignité: on n'a pas tous la capacité de changer... et le risque dès lors d'être laissé au bord du chemin est très fort. En même temps, il y a une démultiplication des engagements possibles, même pour des personnes vulnérables.

✳️ *Alain Martin*



Table ronde lors du Forum oecuménique romand Monde du travail du 10 novembre 2018 avec de gauche à droite: Aliénor de Fougeroux, Sébastien Kulling, Brigitte Gobbé, Michael Gonin et Olivier Leuenberger



L'Organisation internationale du Travail (OIT) fête cette année à Genève un siècle d'existence. Son fonctionnement est unique. Elle réunit non seulement les Etats, mais aussi les syndicats et les employeurs. Au cœur de ce jubilé: l'avenir du travail. Avec deux préoccupations: orienter l'évolution technologique pour promouvoir le travail décent et renforcer la protection sociale.

A noter la nécessité de prendre en compte le travail qui n'apparaît pas dans les statistiques économiques: agriculture de subsistance, travail informel, travail domestique, soins des enfants, etc. Ce travail invisible a été d'ailleurs au centre d'un colloque international organisé, entre autres, par la Plateforme Dignité et Développement qui s'est tenu à Fribourg les 30 et 31 août derniers.

Echo de nos activités pastorales

Rompre la solitude

Le milieu agricole subit de fortes pressions économiques. L'agriculteur et son entourage s'adaptent le plus souvent avec conviction et courage. Cependant, ce n'est pas toujours facile de faire face seul; une fragilité personnelle, un problème de couple ou familial, un deuil... la situation peut devenir très tendue. Nous aidons les personnes à prendre du recul et les accompagnons dans leur cheminement. Notre soutien permet de rompre la solitude et de mettre en lien les personnes ayant un besoin spécifique – technique, économique, de santé ou social – avec les professionnels compétents.

Par notre écoute, notre empathie dans le respect et le non-jugement ainsi que par notre enracinement dans la foi, la personne rencontrée peut déposer sa souffrance, son questionnement, ses peines, son envie de vivre mais aussi ses joies, ses désirs.

Parfois notre appui devient très pratique. Il nous est par exemple arrivé de rencontrer une famille qui ne disposait même pas du chauffage. Une réparation d'urgence s'imposait. Notre aide d'urgence a permis ce dépannage.

La précarité au jour le jour

Elle avait fini par trouver un emploi stable comme auxiliaire de santé dans un EMS. Pendant deux ans, elle n'avait obtenu que des missions temporaires via des agences de placement. Citoyenne européenne, elle n'avait donc pas accès au permis de séjour. Sans revenu fixe et sans permis de séjour impossible de trouver un logement. Elle sous-louait donc des chambres ici ou là, non sans risques: prix surfait, abus de diverses natures...

Ce premier emploi fixe a été un soulagement: elle a pu obtenir un permis de séjour et un logement. Mais un an après, l'EMS la licencie. En difficulté financière il doit réduire son personnel. Heureusement, elle bénéficie maintenant des prestations de l'assurance chômage. Et elle a à nouveau des missions temporaires.

Nous apprécions le fait de voir les gens reprendre confiance. Cela nous emplit de gratitude pour la confiance qu'ils nous accordent en nous recevant, en nous parlant ou partageant de simples moments de présence. Nous recevons de très beaux témoignages et beaucoup de remerciements, parfois avec étonnement quand on ne peut pas faire grand-chose sinon être là...

* *Pascale Cornuz et Maria Vonnez*



Les aumôniers du COMET : Maria Vonnez, Jean-Claude Huot, Pascale Cornuz et Alain Martin.

Cette histoire de l'une des personnes que j'accompagne illustre un fait brutal. Même dans un secteur, la santé, où le travail abonde, la précarité est quotidienne. D'autres secteurs connaissent aussi cette réalité. La construction avec des sous-traitants qui «oublient» de payer leurs ouvriers; la restauration où on peut employer un cuisinier qualifié comme aide en cuisine; le nettoyage où certains ne trouvent que 10 à 12h de travail par semaine.

Se constitue ainsi une «sous-classe sociale» qui occupe des emplois nécessaires à notre société, mais qu'on ne paie pas au juste prix. Témoin de cette réalité au quotidien, je souhaite que vous le soyez aussi. Il nous appartient d'en rendre compte collectivement.

* *Jean-Claude Huot*

Réseau Sentinelle

La prévention du suicide reste importante dans notre activité avec la formation «sentinelles». Elle continue d'être offerte régulièrement avec, entre autres, la collaboration du Groupe Romand de Prévention du Suicide et de Prométerre.

L'aumônerie agricole, pierre angulaire de l'opération, suit les familles en difficulté qui en font la demande; nous sommes de plus en plus sollicitées, signe que le travail d'information et de promotion du projet est efficace.

Forum de janvier 2020

Le 10^e Forum romand Monde du travail aura lieu le 18 janvier 2020 sur le thème: Réfugiés et migrants dans le monde du travail. Parcours, obstacles, opportunités.

L'interculturalité est certes un enrichissement par la découverte d'autres manières de percevoir et concevoir le monde. En même temps, elle est un défi quotidien car la communication n'est pas une évidence et donc les risques d'incompréhension (et de tensions) sont importants.

Des binômes patron-employé partageront leurs expériences pratiques.

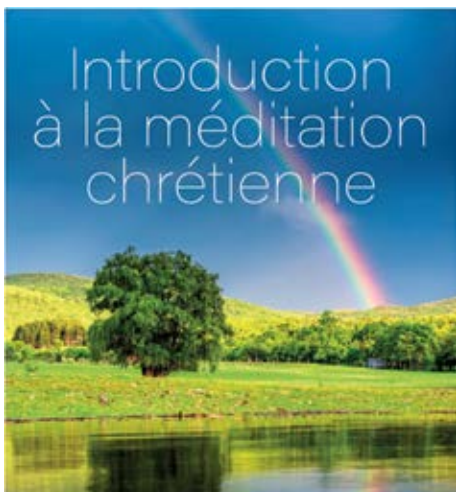
Ne restez pas seul !

Divers groupes sont ouverts pour vous, créés par la Pastorale œcuménique dans le monde du travail ou proches de celle-ci.

Méditation chrétienne

Tous les jeudis soir de 19h45 à 20h45 à la chapelle au Bd de Grancy 29 à Lausanne.

En silence, être simplement présent à soi et à Dieu. D'autres groupes existent dans le canton. Catherine Charrière, catherine@wccm.org



Groupe Ecoute

Des rencontres un samedi matin par mois, près de la gare de Lausanne, pour être écouté et écouter d'autres dans la confidentialité et le non jugement. Michelle Deschenaux : m-deschenaux@bluewin.ch ou 021 617 23 81

Difficultés au travail ? Questions de sens ?

Soutien gratuit, en toute confidentialité, exercé avec empathie.

Pour les agriculteurs et agricultrices

Permanence téléphonique : 079 614 66 13

Vous trouverez au bout du fil: **Maria Vonnez-Frank** (maria.vonnez@cath-vd.ch), assistante pastorale catholique et paysanne diplômée ou **Pascale Cornuz** (pascale.cornuz@eerv.ch), aumônier protestante et agricultrice. Elles se déplacent sur votre exploitation pour vous écouter et aborder vos questions sans tabou.

Pour tous les autres travailleurs et travailleuses

Permanence à Lausanne

Espace Martin Luther King, (salle Saint-Laurent) Rue St-Laurent M2: Riponne-Maurice Béjart

Accueil le mardi de 12h à 14h et sur rendez-vous

Contact :

Alain Martin, pasteur

076 536 43 22

alain.martin@eerv.ch

Permanence à Renens

Avenue du 14-Avril 34, 1^{er} étage
Bus TL, lignes 17 et 19,
arrêt Hôtel-de-Ville

Accueil le mercredi de 17h à 18h et sur rendez-vous

Contact :

Jean-Claude Huot, assistant pastoral

021 671 22 38

jean-claude.huot@cath-vd.ch

Ils se déplacent dans les diverses régions du canton, en réseau avec des aumôniers et des bénévoles dispersés sur le territoire cantonal.

Révision de vie

Voir un événement vécu pour en comprendre les ressorts, faire le lien avec la foi et agir sur soi et son environnement, tel est le programme des groupes de révision de vie.

Chrétiens au travail

Le partenaire historique de notre pastorale offre des rencontres et des soirées thématiques. Informations sur www.chretiensautravail.ch

Créer ou rejoindre un groupe

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre groupe, ou si vous souhaitez en créer un dans votre région, prenez contact avec l'un de nous (contacts ci-dessus).

Entrepreneurs et dirigeants chrétiens

Vous êtes entrepreneur ou cadre dans une entreprise, vous voulez faire dialoguer foi et réalité professionnelle, rejoignez le groupe lausannois issu de ce mouvement du patronat chrétien: Didier Perrin, dperrin2020@gmail.com

Personne de confiance en entreprise : une offre complémentaire indépendante

Le Secrétariat à l'économie (SECO) a précisé comment les employeurs devaient veiller à la santé des employés. Il y a quelques années, il a mis l'accent sur la prévention des risques psychosociaux (harcèlement, burn out, surveillance, contrôle, etc). Il préconise notamment la mise à disposition gratuite pour tout employé d'une personne de confiance en entreprise (PCE) de la part des employeurs.

Une PCE doit savoir écouter attentivement et sans jugement, conseiller et accompagner les personnes qui la sollicite, garantir la confidentialité des entretiens et être en dehors des liens hiérarchiques.

Pour pouvoir accompagner qui-conque le souhaiterait dans le cadre d'une activité professionnelle en cours, Alain Martin s'est formé avec

l'association suisse des PCE dont il est membre depuis 2018.

Ce service complémentaire est indépendant de la Pastorale (car il est payant pour les entreprises) et permet d'offrir un accompagnement particulier avec une dimension spirituelle au sens large (et bien sûr sans prosélytisme).

Toutes les informations à jour sur les activités et les permanences :

www.cath-vd.ch/monde-du-travail et mondedutravail.eerv.ch

Ce bulletin est édité par le COMET, Conseil de la pastorale œcuménique dans le monde du travail des Églises catholique et protestante du canton de Vaud. Conseil composé de : Ada Marra (présidente jusqu'en mai 2019), Jean-Benoît Charrin (président depuis mai 2019), Pascal Bregnard, Gaston Jordan, Anne-Sylvie Martin et les aumôniers : Jean-Claude Huot et Alain Martin, Pascale Cornuz et Maria Vonnez.

• Mise en page : Samuel Maire, Office information et communication de l'EERV • Impression et mise sous pli : Ateliers de Peyrolaz, Institution de Lavigny.